

histoires vraies



Noël ensemble



3-4

Hommage à Guy Avanzini

5

Actus de la Fondation

6-9

Les projets AJD 2022-2023

10

Les dons

HIVER 2022 • n°62



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





« Vous tous chers amis qui êtes avec nous pour porter cet espoir, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien »



histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **12 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Décembre 2022
Directrice de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert
CPP 57762 - ISSN 0152 0775
Photos : AJD, DR
Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 12 000 exemplaires

Imprimeur certifié "Imprim vert", les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



Chères amies, chers amis,

Noël nous rappelle qu'ENSEMBLE nous agissons pour que l'humanité progresse et cesse de créer l'exclusion. Le « chacun pour soi » demeure stérile alors que le « tous ensemble » représente l'avenir. Réveillons en nous, l'enfant qui dort et émerveillons nous d'être là aujourd'hui pour fêter la nativité avec nos enfants, nos familles, nos amis, partageons ce que nous avons reçu avec ceux que nous aimons, mais aussi avec tous ceux qui n'ont rien. Parce que n'importe quelle trajectoire individuelle est susceptible de connaître un jour une sortie de route, parce que ce monde ne tourne pas toujours très rond, alors en ce temps de Noël donnons le meilleur de nous-mêmes pour que l'espérance naisse dans les cœurs, que la joie vienne et porte l'espoir.

Ne faut-il pas espérer pour aller de l'avant ? Espérer c'est croire en soi et croire en chacun de nous. Noël nous éveille à la conscience de l'autre, il nous invite à regarder plus haut, au-dessus du

matériel et de l'avoir, pour nous interroger sur nos valeurs spirituelles d'amour et de respect.

Vous tous chers amis qui êtes avec nous pour porter cet espoir, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et vos lettres qui nous enchantent chaque jour tout autant qu'elles nous encouragent. Les Amis du Jeudi

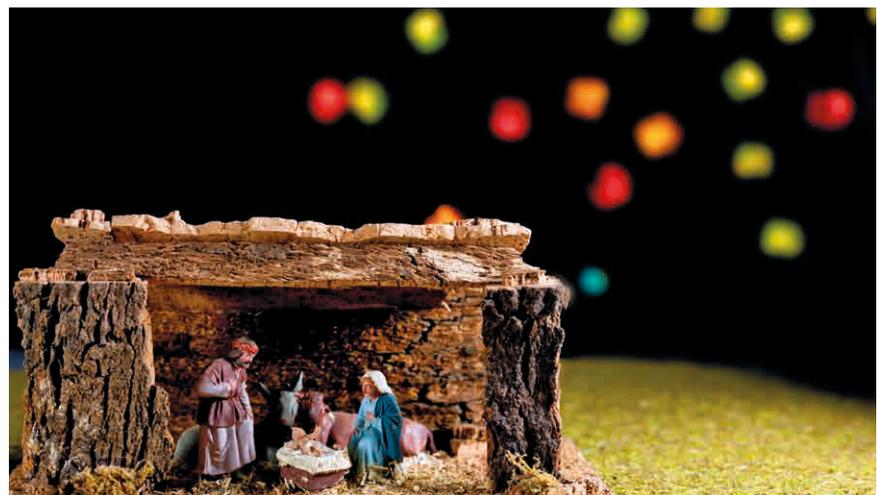
Dimanche sont une grande famille qui donne de l'attention à chacun, à cet inconnu qui dort dans la rue, à cet exilé qui fuit la guerre, à cet enfant qui pleure de faim. La Fondation AJD grâce à votre soutien leur vient en aide et nous vous remercions pour eux. Nous croyons en un avenir plus souriant en cette période où chacun fêtera l'avènement selon ses convictions, mais toujours avec sincérité.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Fondation et du directoire se joignent à moi pour vous transmettre l'espoir de Noël porteur de l'amitié qui unit les Hommes.

JOYEUX NOEL A TOUS

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire & Directrice Générale de la Fondation



Hommage à Guy AVANZINI

**Il a consacré toute sa vie à l'éducation
Guy AVANZINI (1927 – 2022) nous a quitté.**



Nous saluons la mémoire de Guy AVANZINI qui nous a quitté en octobre dernier à l'âge de 93 ans. Nous souhaitons au nom de la Fondation et de tous ceux qui la constituent, lui témoigner notre gratitude pour sa générosité, sa simplicité et son engagement au sein d'AJD. Une amitié sacrée entre les fidèles compagnons de Maurice Gounon est à l'origine de cette belle œuvre qu'ils ont construite avec conviction et courage.

Professeur émérite du département des Sciences de l'Education à l'université Lumière – Lyon - II, le professeur Guy Avanzini était spécialiste de l'histoire des idées pédagogiques et de la philosophie de l'éducation. Je l'avais moi-même rencontrée alors étudiante dans le cursus des Sciences de l'Education dont il était le fondateur à Lyon II. Puis nos routes se recroisèrent bien plus tard, lorsqu'en 2007 je pris mes premières fonctions de directrice générale adjointe aux AJD.

Guy était depuis les années 1980 membre du Conseil d'Administration d'AJD et il poursuivait son engagement en tant que membre du Conseil de Surveillance de 2007 à 2021, date à laquelle il fut nommé membre d'honneur. Il défendit avec force l'idée de créer un comité pédagogique au sein de la Fondation pour que le cœur de nos missions, à savoir l'éducation, fasse l'objet d'une réflexion permanente et d'une mise en perspective des projets de façon très régulière. Ce comité existe toujours aujourd'hui.

Guy a accompagné la Fondation toutes ces années durant, homme de conviction il a insufflé au père Gounon sa conception de l'éducation qui était de postuler « l'éducabilité de chacun. »

Il disait que « l'éducation suppose un idéal, mais suppose aussi que ce n'est pas parce qu'on a envie d'éduquer dans un sens déterminé que nécessairement le sujet va s'y plier » ! Les enfants et les adolescents que nous accueillons au sein de nos Maisons d'Enfants sont en effet plus ou moins perméables à ces finalités. Rien ne garantit que le jeune devienne ce qu'on souhaite qu'il devienne ! D'où l'importance du principe « d'éducabilité ».

Guy nous a aidé à comprendre que « l'éducation n'est jamais une pratique toute faite qu'il n'y aurait qu'à appliquer, elle est toujours une invention, même si, par sédimentation, une pratique repérée peut parfois être adoptée et répétée. L'invention est faite d'une série de tentatives risquées et aléatoires, menant parfois à l'échec. Alors on repart, on essaie avec une autre démarche dont on espère qu'elle sera plus efficace.

Guy s'inscrivait dans une vision salésienne de celui qui apprend, et portait un regard confiant qui permet d'espérer les progrès : *« L'approche éducative de Don Bosco me paraît caractérisée par la façon dont elle a su allier une très grande proximité affective et une très grande fermeté éducative. »*



Lors d'une visite dans un de nos établissements Guy Avanzini encadré par Maurice de Parisot et René Belin, tous étaient proches compagnons de Maurice Gounon

La pensée de Don Bosco, fondateur de la famille salésienne, a beaucoup influencé Guy qui, en tant que compagnon de route du Père Gounon, a permis aux AJD de réfléchir à « l'entreprise éducative ».

Cette notion est éminemment centrale dans le cœur de mission de la Fondation. « Il n'y a de sens à essayer d'éduquer quelqu'un que si on le suppose éduicable, or, on se heurte souvent à une contradiction radicale : la conviction qu'ont certains éducateurs de l'inéducabilité de certains sujets. » La façon dont ils en parlent, « bon à rien, vaurien, c'est ta dernière chance... » est une manière de nier leur éducabilité. Cette vision n'est pas permise aux AJD, car si l'on pense le jeune comme incapable (car non éduicable) on ne fait pas l'effort de le rendre capable.

« L'enfant est-il éduicable, après tout, je n'en sais rien ! En tant qu'éducateur, peut-être n'ai-je pas à le savoir ? On y croit ou pas, mais ceci sera décisif. En même temps, ce postulat peut être socialement risqué, s'il s'agit de sujets ayant des penchants criminels par exemple. L'éducateur doit prendre ce risque, car s'il n'essaie pas,

il ne saura jamais si c'est possible. » Tel était la réflexion portée lorsque nous allions avec Guy dans nos établissements pour animer des séquences de travail avec les éducateurs. Guy les invitait toujours à réaffirmer ce postulat de l'éducabilité de chacun. Il les invitait aussi à ne pas craindre l'affectivité au moment où beaucoup de sujets réclament une attention, une sollicitude dont ils sont privés. Pour apprendre, il faut avoir confiance en soi et pour cela, le regard bienveillant du guide est essentiel (l'éducateur n'est pas un supérieur, mais c'est d'abord un guide).

Les œuvres exceptionnelles sont souvent le fruit d'une personnalité exceptionnelle et Guy Avanzini appartenait à cette catégorie d'hommes. Il nous a quitté en octobre laissant derrière lui un souvenir d'amitié et de fraternité indéfectible avec les AJD.

Nous lui dédions ce numéro d'Histoires Vraies. En ce jour de Noël 2022, nous penserons à lui, à ses proches, et à tous les êtres chers qui nous manquent.

Maryse Chevalier





Les ailes du sourire



Le temps d'une belle journée ensoleillée du mois d'août dernier, 6 jeunes du Foyer Chalets de la Fondation AJD ont profité du programme « les Ailes du Sourire » de l'ONG Aviation Sans Frontières, parrainée cette année par Thomas Pesquet.

Rendez-vous à l'aérodrome de Pérourges, présentation et briefing sécurité, puis embarquement avec les pilotes bénévoles. Les petites appréhensions que les ados tentent de cacher sont visibles dans leurs yeux à la fois émerveillés et apeurés par le décollage. Ce baptême de l'air de 30 minutes à bord d'avions de tourisme 4 places (CESSNA, Robin) à hélice pouvant accueillir chacun 2 passagers, un pilote et un copilote est une véritable révélation pour ces jeunes qui sont dans une période de leur vie où l'on veut justement apprendre à voler de ses propres ailes. La joie de voler, le sentiment de liberté que cela procure, son environnement proche vu du ciel, ont été une fabuleuse découverte.

Merci à Aviation Sans Frontière d'avoir permis à la Fondation AJD de participer au programme « les ailes du sourire » qui permet chaque année à des jeunes défavorisés ou enfants malades de découvrir le plaisir de voler et ainsi de retrouver le sourire !

Une journée pour faire évoluer le cadre judiciaire du placement des mineurs

Oui il faut croire en la possible éducation de chaque jeune, même de celui qui a mal agi ! Lundi 3 octobre 2022 se sont tenues à Paris les ASSISES DU PLACEMENT JUDICIAIRE. Journée organisée à l'initiative de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'un des partenaires majeurs de la Fondation AJD. Cette rencontre nationale clôturait

deux années de travail de terrain, de témoignages de professionnels, de liens privilégiés et permanents avec les autorités sur la question du placement judiciaire des mineurs au pénal.

A l'occasion de cette journée, Mustapha Khaldi et Mathieu Mollereau, respectivement Directeur et Directeur Adjoint de la Plateforme Enfance & Familles de la Fondation AJD ont eu l'occasion d'intervenir pour présenter nos dispositifs d'accueil des mineurs placés et pour évoquer des points trop souvent oubliés, à savoir : le principe d'adhésion des jeunes à qui s'impose une mesure de placement, la prise de risque éducatif, la nécessité de proposer des accompagnements « sur mesure » adaptés à la situation et aux besoins du mineur et aux mesures de réparation auxquelles il a été condamné. Le travail de protection de l'enfance nécessite de prendre en compte le mineur victime, mais également le mineur auteur d'actes délictueux pour permettre une réparation. Ce ne sera qu'à cette condition que le jeune pourra ensuite se saisir de l'accompagnement qui lui est proposé pour quitter la spirale négative et dangereuse de l'errance et de la délinquance.



« Un adolescent délinquant est à protéger pour éviter la répétition des actes et pour l'aider à quitter les chemins de la perte » disait le père Gounon. Oui, nous le réaffirmons, il faut croire en la possible éducation de tous !

Merci à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et à la Fédération Citoyens et Justice pour leur confiance et leur invitation à participer à ces assises qui, nous l'espérons, permettront de nouvelles perspectives de prise en charge des adolescents dans le cadre du nouveau code de justice pénale des mineurs.

2022 a vu naître de nouveaux projets AJD, 2023 les verra croître



La Fondation AJD forte de ses équipes de professionnels et riche d'idées, ne cesse de diversifier ses réponses pour mieux s'adapter aux besoins de toutes les personnes en situation de fragilité. C'est pourquoi cette année, nous avons initié de nombreux projets qui ont vu le jour en 2022 et vont se développer en 2023.

ORIGAMIE : pour accueillir des mineurs non accompagnés (MNA) en Creuse

En septembre 2022, la Fondation AJD avec le soutien de sa Maison d'Enfants à Caractère Social de Bosgenet, a remporté un appel à projet publié par le département de la Creuse pour créer une structure d'accueil dédiée aux Mineurs Non Accompagnés. Le service ORIGAMIE a donc vu le jour dès ce mois de novembre à Guéret (23).

ORIGAMIE est un établissement qui héberge et accompagne de 50 à 70 mineurs et majeurs âgés de 15 à 19 ans. Ces jeunes sont en parcours d'insertion sur le territoire creusois. La plupart d'entre eux est arrivée en France à l'issue d'un parcours migratoire difficile et violent et leur souhait est de s'insérer en France, d'y travailler et d'y établir leur vie future.

L'établissement ORIGAMIE a fait le choix de ne pas regrouper les adolescents dans un foyer collectif, mais de les héberger en « logements diffus » dans des cohabitations à 2 ou 3 jeunes par appartement. Notre expérience nous démontre que ce public, qui a

principalement vécu en communauté dans les centres de mise à l'abri (ou à l'hôtel) a besoin d'une prise en charge individuelle et de s'ouvrir à l'environnement du territoire d'accueil pour une insertion et une intégration réussie.

L'équipe pluridisciplinaire est localisée au sein d'une plateforme de jour dans la ville de Guéret. Cette plateforme est un véritable lieu-ressource pour les jeunes ; ils pourront y rencontrer les membres de l'équipe, les partenaires, et participer à des ateliers thématiques. Ce lieu-ressource aura la particularité de proposer des hébergements afin de favoriser une présence éducative accrue dans l'accueil des jeunes les plus fragiles.

ORIGAMIE propose une évaluation globale de la situation du jeune (santé, niveau scolaire/formation, vie quotidienne) et un accompagnement à la fois éducatif, psychologique et pédagogique pour permettre aux jeunes de trouver une sécurité et une stabilité propices à l'élaboration d'un projet d'orientation.



La prise en charge dispensée vise à préparer les jeunes à la sortie du dispositif et à les mettre en situation de réussir au mieux leur intégration dans la société française.

Nous sommes enchantés à la Fondation AJD de développer notre action dans le département de la Creuse où notre maison d'enfants de BOSGENET existe déjà, en effet un deuxième établissement permet à la Fondation de recruter de nouveaux salariés et de créer de la mobilité pour ceux travaillant

« AHLAN » : une structure pour accueillir 10 mineurs en danger

Parfois, il peut arriver que le parcours migratoire de jeunes mineurs et les rencontres qu'ils font à leur arrivée en France les amènent à être exploités par des plus forts, des caïds, surtout des dealers ! Commence alors pour les victimes le chemin tortueux de la toxicomanie, de la délinquance, de l'aliénation et de la prostitution. Lorsque nous commençons un travail avec ces jeunes en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) il s'agit surtout de les « apprivoiser » à la sortie d'un hôpital, d'un lieu de détention ou de les éloigner des griffes des proxénètes.

Notre expertise dans l'accompagnement de jeunes en danger présentant des troubles multiples et notre savoir-faire dans l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) a fait de nous le candidat idéal pour proposer un projet à notre partenaire la PJJ. Durant l'été, nous avons donc peaufiné notre projet de prise en charge pour le présenter à l'autorité judiciaire afin de créer un nouveau service dédié à des publics en grande détresse, en voie d'exclusion, en prise avec la toxicomanie et la délinquance.

En octobre 2022, a été créé le service « AHLAN ». Service expérimental pour commencer à répondre à des jeunes totalement en errance, perturbés, inscrits dans des parcours de prostitution, de délinquance, de débrouille et de survie. Basé sur le projet de notre Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel, le service AHLAN a donc pour but premier de permettre à l'équipe éducative de tisser un lien de confiance et de légitimité éducative avec chaque jeune à partir des besoins repérés.

Les objectifs sont de proposer rapidement un « soutien de base » (hébergement, nourriture, hygiène, soins d'urgence), puis progressivement d'amener le jeune à construire du lien avec les éducateurs. Le jeune doit parvenir à accepter la pérennité du soutien éducatif qui n'est pas à la carte, il doit s'inscrire dans le lien avec

déjà à BOSGENET. C'est ainsi qu'ORIGAMIE et BOSGENET vont constituer dès cette fin d'année le **Territoire Creuse de la Fondation AJD**.

Notre partenariat très dynamique avec l'ASE et le Département de la Creuse est de nature à développer de belles actions en faveur de la jeunesse et c'est pour nous un objectif fondamental que de permettre à des jeunes accueillis dans nos structures de s'inscrire durablement dans la vie locale.

l'éducateur, au moins a minima, pour commencer le travail qui ne peut s'envisager sans sa participation manifeste. Accompagner des adolescents en situation de totale rupture sociale demande du temps, de la patience et de la persévérance. Il est nécessaire de comprendre et de construire cette dimension temporelle au sein de l'équipe afin de proposer un projet d'accompagnement « sur mesure », individualisé et pérenne à chacun des jeunes.

Les axes principaux de travail avec « ces gamins qui se croyaient invincibles » reposent d'abord sur l'ouverture « d'une issue de secours » ! Cette issue sera différente pour chacun d'entre eux. A savoir, répondre aux besoins de bases : hébergement/nourriture, soins/santé, puis progressivement lorsque le jeune accepte la relation et commence à faire confiance, qu'il respecte aussi les contraintes du « contrat éducatif » l'éducateur pourra alors commencer à explorer avec lui le travail de fond : parcours personnel, besoin d'éloignement de réseaux délinquants et de prostitution, traitement des addictions, respect des obligations légales et éventuellement pénales, perspectives de formation, etc.

AHLAN veut proposer une approche très personnalisée et n'a donc qu'un effectif limité à 10 places. Les jeunes sont hébergés dans des appartements diversifiés à Lyon. Les éducateurs rencontrent chaque jeune selon un rythme adapté à sa situation et si besoin trouvent d'autres modes d'hébergement pour les plus fragiles. Pour les jeunes qui sont encore dans une dynamique d'errance, la mesure judiciaire prononcée les oblige à rencontrer l'éducateur chaque jour afin de créer du lien et d'apprendre la confiance mutuelle. Les éducateurs veillent à être toujours bienveillants, mais restent fermes sur les conditions de prise en charge et les attendus.



Nous souhaitons expérimenter jusqu'à la fin de l'année 2023 ce type de réponse pour évaluer sa pertinence avec l'autorité judiciaire qui est notre prescripteur et partenaire principal.

AHLAN est un service qui vise à inventer de nouvelles réponses éducatives au regard du nombre de mineurs aujourd'hui concernés par des mesures judiciaires. Dans l'errance, sans domicile, ils sont des proies, ils se mettent en danger et sans y prendre garde se retrouvent conduits à la délinquance dont le traitement représente un coût astronomique pour la société.

Il faut croire en l'éducabilité de chacun, même si celui-ci passe par des voies sans issue et des chemins détournés, il faut l'aider à retrouver le « droit chemin » celui qui le mènera du côté de la vie, et non plus à se détruire au risque de mourir tel que nous le voyons chaque jour.



Maryse Chevalier

POMME D'API ouvre de nouvelles places pour les jeunes majeurs

Dans la continuité du Plan Pauvreté du gouvernement qui indique viser « zéro sortie sèche » pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, et à la suite de l'amendement de la loi Taquet qui interdit le placement des jeunes à l'hôtel, la Métropole de Lyon a la volonté de largement augmenter sa capacité d'accueil et d'accompagnement de jeunes majeurs. C'est ainsi qu'à la rentrée elle nous a sollicités pour l'augmentation du nombre de places de notre Service Jeunes Majeurs Pomme d'Api.

Ce service s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 21 ans signataires d'un contrat d'aide jeune majeur et souhaitant bénéficier d'un accompagnement éducatif pour construire leur projet d'insertion professionnelle à la sortie de l'établissement de Protection de l'Enfance dans lequel ils évoluaient jusqu'à 18 ans.

Pour accompagner au mieux ces jeunes majeurs, Pomme d'Api a fait le choix de les placer en situation de prise d'autonomie à partir d'un accueil en studio individuel sur l'agglomération Lyonnaise. Ils deviennent sous-locataires de leur logement, qu'ils

paient eux-mêmes. Le service, hier doté de 20 places, passe à 35 places dès cette fin d'année. Pour ce faire, la Fondation a loué un immeuble comprenant 10 logements rénovés et quelques autres studios aux alentours. Une permanence éducative sera organisée sur place pour aider les jeunes dans la vie quotidienne. Une équipe d'astreinte joignable 24h/24 complète le dispositif.

L'accompagnement des 15 nouveaux jeunes a commencé en novembre 2022 et nous sommes ravis de pouvoir enfin répondre à cet enjeu central que représente l'arrivée à l'âge de la majorité des enfants placés. Ce sujet a beaucoup alimenté les émissions chocs de la TV toujours pour prendre à défaut le système de protection de l'enfance. Nous savons bien que tout n'est pas parfait, mais les moyens sont mis en place actuellement pour permettre à des enfants qui ont vécu des parcours de placement durant toute leur enfance de ne pas être abandonnés une deuxième fois à leurs 18 ans. La prise en charge des jeunes majeurs n'était pas une obligation pour les Départements et de fait, beaucoup de jeunes se retrouvaient en situation délicate une fois majeurs.

Nous sommes au cœur d'une société où les jeunes adultes soutenus par une famille ne sont pas autonomes à 18 ans alors que nous imposons à ceux qui n'ont pas ce soutien familial de l'être !

L'intérêt du « contrat jeunes majeurs » est de permettre la finalisation des études et de la formation, de trouver un emploi et d'avoir des revenus permettant cette réelle autonomie matérielle si importante pour voler de ses propres ailes à 18 ans...ou un peu plus tard !





Une pause dans le Forez, bientôt une réalité... !

Le Domaine de la Tour dans la commune de l'Hôpital-Le-Grand, est un lieu magnifique situé dans la plaine du Forez, non loin de Lyon et de Saint-Etienne. Après avoir été une Maisons d'Enfants pendant de nombreuses années, les précédents locataires ont quitté le lieu, laissant à l'association des Amis de la Tour la possibilité de trouver une nouvelle fonction à caractère social pour ce lieu.



C'est la Fondation AJD qui a vu sa candidature retenue pour être le nouveau locataire de ce très beau site !

Notre projet ? Développer deux lieux distincts au sein de l'enceinte du domaine : un lieu de vie à dimension familiale et un lieu de séjours permanents,



tous deux adaptés aux besoins de nos publics enfants et adolescents.

Le lieu de vie et d'accueil permettra de prendre en charge et d'offrir un cadre familial à des jeunes

en difficulté sociale, essentiellement issus des services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce lieu de vie, nommé **Une Pause dans le Forez** est destinée à l'accueil de 6 filles et garçons âgés de 12 à 18 ans.

Le lieu de séjours permanents est destiné à notre service AJD Vacances. Il est parfaitement adapté à l'accompagnement d'enfants et d'adolescents avec des bâtiments conçus pour l'accueil en collectif, mais également avec des espaces diversifiés, une enceinte sécurisée, un environnement agréable, rural, mais non loin de toutes les commodités nécessaires à une intendance exigeante (achats, livraisons, écoles, commerces, transports, etc.).

Brocante Solidaire

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous nos bénévoles sont mobilisés pour vous accueillir, les 26 et 27 novembre, lors de la grande Brocante Solidaire d'automne. Les nouveaux dons sont en train d'être triés et répartis sur les stands et la Guinguette a été réapprovisionnée ! Nous nous réjouissons de pouvoir faire une vente d'automne « normale », sans toutes les contraintes que nous imposait l'épidémie de Covid-19 et nous espérons que ce sera une belle réussite !

Le don, pour aller plus loin et être avec nous sur le terrain



Nos projets avancent au bénéfice des publics vulnérables et en souffrances, ceci grâce à nos équipes motivées et professionnelles, mais aussi grâce à vous chers amis, car vos dons nous permettent de tenir le rythme des changements et des évolutions indispensables pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Nos institutions publiques ont des temps de réactivité très longs et les financements n'arrivent que très lentement, sans vos dons, nous ne pourrions pas lancer les actions avec autant de dynamisme, car nous n'en aurions pas les moyens financiers.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur vous et sur notre belle brocante, qui elle aussi nous permet de générer des moyens financiers au service de nos ateliers d'insertion et de notre service Vacances. Le soutien de chacun, quel que soit son montant, est une richesse inestimable pour nos actions en faveur de tous.

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. » Albert Camus

Grâce à votre soutien aujourd'hui, merci d'ouvrir les portes de l'avenir à tous ceux que nous accueillons dans nos services.



COMMENT DONNER ?

Il existe de nombreux moyens pour exprimer sa générosité.

- **Faire un don ponctuel ou régulier** : vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site de la Fondation www.fondation-ajd.com/faire-un-don.

Vous pouvez aussi programmer un virement mensuel à l'aide du formulaire également disponible en ligne.

- **Donner en nature** : vous pouvez contacter le service logistique de la Fondation pour que l'on vienne récupérer, chez vous, vos dons en nature. Ils seront ensuite revendus à la Brocante Solidaire ou directement donnés aux personnes que nous aidons.

> N° du service Logistique (ramasse) : 04 37 65 30 12.

> Vous pouvez aussi déposer directement vos dons aux adresses suivantes :

Brocante Solidaire : 13 rue Saint-Simon 69009 Lyon. *Tous les lundis après-midi, de 14h à 17h*

AJD MIRLY : 18 rue des Deux-Amants 69009 Lyon

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et 13h à 16h - vendredi de 8h à 12h

- **Donner votre temps** : vous pouvez être bénévole à la Fondation AJD. En plus du bénévolat pour la Brocante Solidaire, plusieurs possibilités de bénévolat sont en train d'être développées par la Fondation, notamment pour venir en aide au service AJD Vacances et pour faire du soutien scolaire aux enfants et adolescents des établissements de la Fondation.

> Pour toute question sur le bénévolat, merci de nous envoyer un mail à siege@fondation-ajd.com

- **Faire un Legs** : Il est possible de faire une donation ou un legs de votre patrimoine ou de votre assurance vie. Par ailleurs, vous pouvez aussi choisir de faire un Prêt Sans Intérêts (PSI). Pour toute question autour de ces sujets, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire. Si besoin, la Fondation travaille avec un cabinet notarial de qualité à Lyon que nous pouvons vous recommander.



L'idée cadeau

Vous avez peut-être vu, lors de notre grande brocante solidaire de novembre des produits vendus par AJD Mirly ? Tous ces produits sont maintenant disponibles sur la boutique en ligne de la Fondation ! Vous y trouverez de jolis sapins de Noël réutilisables, écologiques et qui feront le bonheur de tous !

Rendez-vous sur :

www.fondation-ajd.com/boutique



Le don en toute confiance

La Fondation AJD est labellisée « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Nous sommes fiers et heureux d'afficher ce label qui assure aux donateurs la bonne utilisation de leurs dons.

+ d'informations :

www.donenconfiance.org

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire

→ VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% des versements effectués, dans la limite de 1000 € en 2022.

Pour la part des dons comprise entre 1000 € et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%, et vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

→ VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ASSUJETTEE A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Dans le cadre du mécénat d'entreprises vous pouvez déduire de votre impôt 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.

→ VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'IFI

Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000 € (soit un don de 66 667 €).

À SAVOIR !

Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un don en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.

Exceptionnellement votre don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association Lyonnaise ayant le même objet.

Merci

Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Exemple : En 2022 vos dons nous ont permis d'augmenter le nombre d'enfants et familles accueillis en séjour pendant les vacances, cela malgré la flambée des prix. Ils ont permis aussi le développement de nos ateliers d'insertion, dont la véloterie.

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50 € 75 € 100 € 400 € _____ €

Après réduction d'impôt : 12,50 € 18,75 € 25 € 100 €

Nom et Prénom Signature

Adresse Code postal Ville

Email @ Téléphone

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de Fondation AJD

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON** ou flashez le QR code

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le "formulaire don" du site internet de la Fondation et dans le "bulletin solidarité" d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons.

Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83



Bulletin HV6 1-05-2022





NOËL NOUS REVIENT



Noël nous retrouve tout engourdi par le froid matin
Nous avons pourtant envie de le serrer dans nos bras
Noël nous redit l'histoire du monde, de notre destin
Nous l'appelons de notre cœur, il nous ouvre ses bras
Noël ramène le temps d'aimer et de nous retrouver
Nous sommes ses enfants, Jésus est né, nous sommes vivants
Noël donne à chacun de nous le devoir d'aimer
Nous devons l'entendre et chanter ensemble l'avènement

Marie Bonheur



ÉPIPHANIE



Donc, Balthazar, Melchior et Gaspar, les Rois Mages,
Chargés de neufs d'argent, de vermeil et d'émaux
Et suivis d'un très long cortège de chameaux,
S'avancent, tels qu'ils sont dans les vieilles images.
De l'Orient lointain, ils portent leurs hommages
Aux pieds du fils de Dieu, né pour guérir les maux ;
Que souffrent ici-bas l'homme et les animaux ;
Un page noir soutient leurs robes à ramages.
Sur le seuil de l'étable où veille saint Joseph,
Ils ôtent humblement la couronne du chef
Pour saluer l'Enfant qui rit et les admire.
C'est ainsi qu'autrefois, sous Augustus Caesar,
Sont venus, présentant l'or, l'encens et la myrrhe,
Les Rois Mages Gaspar, Melchior et Balthazar.



José-Maria de HEREDIA



**Le Conseil de Surveillance, le Directoire et l'ensemble des équipes de la Fondation AJD
vous souhaitent un très joyeux Noël et de belles
et très chaleureuses fêtes de fin d'année.**